

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 25 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :
A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.
A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education. Industrie. Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

Table with subscription rates: Abonnement au Journal hebdomadaire, Abonnement à l'Album littéraire et musical, etc.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LES METAMORPHOSES DE LA FEMME.

LA CONQUÊTE D'UNE MANSARDE.

« Quelles pensées peuvent l'agiter en ce moment ? Pourquoi son regard, fixe et vague à la fois, semble-t-il, entre le ciel et la terre, s'arrêter révéler sur l'horizon de toitures et de cheminées qui lui fait face au loin ?
« Mieux vaudrait, ma charmante petite veuve, diriger les doux rayons de vos jolies yeux vers ces belles fleurs qui, placées là, sous votre balcon, le long de la pelouse, vous envoient à travers les airs mille nuances parfumées.
« Si ne vous plaît pas de vous occuper d'elles ? Regardez le ciel, du moins : il est si beau, si pur en ce moment ; il jette sur vous de si doux reflets, favorables à votre beauté, que, ne fût-ce que par reconnaissance, vous lui devriez un sourire !
« Mais, non ! le ciel bleu et la pelouse verte n'obtiennent rien de son attention.
« Décidément, elle pense. A quoi ? Est-ce au défunt ? Pourquoi pas ? Sur le point de contracter un nouveau mariage, elle songe sans doute à cet honnête vieillard qui, sous le titre d'époux, a été pour elle un second père, et qui, en la quittant, la laissée jeune, belle, riche, libre.
« Pourtant, si vous songez à lui, madame la comtesse, la double main de vos longs cils n'ose se lever et pas même dans un mouvement vif, à travers lequel éclaire un regard souriant semblable à celui que le soleil vous lance en ce moment entre un double faisceau de légers nuages dentelés. Oh ! ne le niez pas : vous songez ! J'en ai pour garant cette petite fossette placée au bas de votre joue, et qui ne se creuse que lorsqu'un mouvement de joie tend l'arc de vos lèvres.
« Décidément, ce n'est pas au défunt qu'elle songe, c'est au futur époux.
« Il est jeune, robuste, et est charmant, il a des cheveux bruns frisés, des dents blanches toujours irréprochables, des épaules merveilleuses, et un si grand nombre, que cet admirable soleil, dans sa révolution annuelle, ne peut se vanter d'avoir éclairé deux fois la même. En fait-il plus pour l'air rêver d'amour, une comtesse de dix-huit ans ?
« Placé dans un angle du salon de Mme de Mauduit, assis sur un large divan, un journal à la main, j'étais censé lire en ce moment les nouvelles du jour et les détails de la chambre. De même, la jeune comtesse se contentait d'occuper à se lever un bras d'acier, qui échappait à ses doigts... comme le journal échapait aux miens.
« Je commençais par déclarer que j'étais pas amoureux de la comtesse, mais j'étais en train de le devenir.
« Il faisait ce jour-là une chaleur étouffante. La porte-fenêtre du balcon était ouverte néanmoins, car le soleil suspendu dans son Palais Mauduit ne donnait à pleins rayons que sur ses jardins. Les tentures ardoisées qui couvraient le ciel au dernier plan de notre horizon étaient laud de lumière.
« Assise près de sa fenêtre, posée à l'aventure le nez en l'air, le pied sur un bas de soie et le menton dans la main, ma jeune veuve tenait toujours ses regards tournés du côté de la porte, extra cit et terre ; mais ses yeux s'élevaient au grand et fixés comme pour saisir un objet qui paraissait vouloir échapper à sa vue. Insciemment, ce demi sourire, qui d'abord avait éclairé sa physionomie, se répandait sur tout son être ; de son visage il descendait jusqu'à la main qui lui restait libre ; ses doigts se promenaient sur le dossier de la chaise placée devant elle comme sur un clavier. Bientôt ce fut au tour de son genou à marquer la mesure, et son sein lui-même se soulevait à intervalles égaux, complétant cette harmonie d'heureux agure, au milieu de laquelle sa beauté rayonnait plus ravissante.
« Toute sa personne riait et chantait.
« Sa broderie venait de tomber à terre, — comme mon journal, — absorbés que nous étions tous deux : elle dans sa contemplation, moi dans la mienne.
« Décidément, elle pense à son futur époux, me dis-je. Elle songe aux secondes noces, au premier amour peut-être ; car monsieur de Mauduit n'a été pour elle qu'un fantôme d'adorateur, un mari intérimaire. Pourquoi ne me suis-je pas mis sur les rangs ? J'ai quarante ans il est vrai, mais le défunt en avait soixante. Je suis jeune pour elle. Heureux de la comtesse qui grâce à sa frisure et à ses épaules, est parvenue à s'emparer du cœur inexpérimenté, à régner sur cette imagination, d'ordinaire si capricieuse et si fantasque. Ah ! monsieur, vous aurez bien des remerciements à adresser à votre coiffeur et à votre giletier !
« Je commençais à détester ce fat et à le trouver impertinent.
« A peine j'achevais ma réflexion que je m'aperçus que les couleurs plus vives dont une idée de bonheur avait un instant empourpré le teint

de ma jolie rêveuse s'élevaient peu à peu. Ses doigts interrompaient leur mouvement en se serrant sur ses épaules, ses sourcils se fronçaient légèrement ; la petite fossette de sa joue avait disparu. Un nuage venait de traverser ce beau ciel.
« En effet, ses yeux ne tardèrent pas à s'humecter, et une larme glissa jusqu'à l'angle de sa bouche, où un reste de sourire semblait exister encore.
« Pour le coup, elle pense au défunt !
« Et, par sympathie, je sentis aussi mes yeux se mouiller, en faisant retour moi-même vers ce bon monsieur de Mauduit, que j'avais peu connu, mais qui s'était toujours montré parfait pour moi.
« D'ailleurs, comment ne me s'rais-je pas attendri à la vue de cette jeune femme pleurant son vieux mari ? Il n'y avait pas la de faux semblant ; elle n'avait oublié, elle se croyait seule, et je m'applaudissais d'avoir pu l'observer ainsi. Je la connaissais mieux, je l'aimais davantage. Je me disais que pour bien apprécier une femme à sa juste valeur, point n'est besoin de lui faire la cour pendant des années ; il suffit de l'observer pendant dix minutes, à son issue, ne fût-ce que par le trou d'une serrure, dans un de ces instants où, croyant à sa solitude, cessant de se contrôler, de se gêner, ses grâces naturelles, presque toujours étouffées sous ses grâces acquises, chassent les usurpatrices et lui reconquissent son type natif et vrai.
« Je venais d'observer ma petite comtesse pendant une demi-heure, et je regrettais plus que jamais de ne m'être pas mis sur les rangs.
« Nous avions donc la comtesse à l'œil tous deux, lorsque un sonnet, se rappelant soudainement que j'étais là, tourna brusquement la tête vers moi. M'apercevant encore dans l'attitude de la contemplation et de l'attendrissement, elle prit un petit air de pitié qui lui allait fort bien, et s'essuya ses yeux, et ramena sa broderie.
« Je ramassai mon journal.
« Paris, les propriétés : encore toutes perdées de larmes, elle partit d'un grand éclat de rire.
« Ma foi, je ne songeais guère à vous ! dit-elle avec ce ton de cavalier qui lui était ordinaire dans l'intimité. — Vous me regardez donc ? Je devrais avoir une drôle de mine... bien ridicule, n'est-ce pas ?
« — Vous étiez charmante comme toujours, lui répondis-je galvaniquement, me rapprochant d'elle. Mais à quoi pensiez-vous ?
« — Moi ? à rien.
« — Pourquoi pas ?
« — Pourquoi pas ? Il m'arrive souvent de rire sans savoir pourquoi, et de pleurer de même. Bien plus, lorsque j'ai de grands chagrins, mes yeux restent secs. Tenez, à la mort de ma mère que j'aimais tant ! Oh ! bien ! je n'ai pas pu trouver une larme. Ça m'a duré ainsi plus d'un mois. Il est vrai qu'avec une mère on a tout le temps ; on a la vie entière pour la pleurer !
« Mot charmant, parti du cœur, et comme un petit péta de comtesse en laissant souvent échapper au milieu de ses bizarreries de caractère et de langage.
« Il y eut un moment de silence entre nous.
« Elle avait repris sa broderie, j'avais repris mon journal.
« Quand j'eus lu cette nouvelle émotion, écrite en elle par le souvenir de sa mère, le temps de ce cabinet.
« S. M. Albert de la Londe mourut, lui demandai-je, le pleureriez-vous ?
« — Certainement !
« — Ah ! si je n'étais pas de la comtesse, vous ne l'aimiez donc pas beaucoup ? Sa perte ne vous causerait-elle pas un profond chagrin ?
« — Comment !... que dites-vous là ? répondit-elle un peu désorientée de mon attaque brusque et imprévue. — Si je ne l'aimais pas, pourquoi l'épouserai-je ?... Au bout du compte, un futur ce n'est pas comme une mère, ça se remplace. La preuve, c'est que j'en suis à mon troisième.
« — Vraiment ! à votre troisième prétendant ?
« — Sans doute : M. de Mauduit n'en a-t-il pas été un ? Puis, déjà avant mon mariage, je vous dis ça à vous qui êtes mon ami, j'avais une inclination.
« — Quel âge aviez-vous donc ?
« — Quinze ans.
« — Un premier amour, sans doute ?
« — Le premier... et le seul.
« — Le seul ! donc, vous n'aimiez pas votre futur ? m'écriai-je.
« — Taisez-vous ! je l'aime, au contraire... et beaucoup ! entendez-vous bien. Mais Paul Méquille... était mon cousin, le neveu de ma mère... et il m'aimait tant lui !
« — Ces amours d'enfance n'étaient-ils pas nés sous les ombres de ce vieux manoir breton où vous fûtes élevée... avec lui, sans doute ?
« Elle sourit et hocha la tête négativement.
« — Nous devions nous marier ; ma mère y consentait ; mais j'étais bien jeune. Il fallait attendre, et, pendant que nous attendions, il mourut. Pauvre Paul !
« — L'avez-vous pleuré celui-là ?
« — Pas tout de suite ; et, puisqu'il faut tout vous dire, cette larme qui, tout à l'heure... ch bien, c'est en pensant à lui... et à ma mère !

Le ton avec lequel elle prononça ces quelques mots ressuscita mon attendrissement. Je tendis ma main vers elle ; elle y laissa tomber la sienne.
« — Ma chère enfant, lui dis-je, vous m'avez fait prier de venir vous voir ce matin. Je suis venu ; me voici ; cependant vous ne m'avez pas encore adressé un mot touchant le motif de cette invitation ; mais je devine. C'est au sujet de votre prochain mariage que vous desirez me consulter ?
« Elle rejeta son signe négatif de tête, je poursuivis néanmoins :
« — N'importe ! vous m'avez appelé votre ami, et l'amitié impose des devoirs. Il est bien tard pour vous donner un bon conseil... raison de plus pour que je me hâte. Vous avez aimé votre cousin Paul ; mais croyez-moi, vous n'aimiez pas ainsi votre futur. Réfléchissez avant de vous engager tout-à-fait. Vous ne l'aimiez que par générosité ; vous vous acheminiez vers ce mariage comme vers la conclusion d'une bonne action... Vous voulez réparer ce que vous croyez être une injustice. Cette idée vous le fait voir en beau. Contente de vous, vous pensez l'être de lui. Vous lui faites honneur de vos propres sentiments ; vous...
« J'allais poursuivre Joséphine, la femme de chambre de la comtesse, annonça M. Albert de la Londe.
« A ce nom, j'éloignai sottement, et avec précipitation, mon siège de celui de la comtesse, comme si j'avais craint de passer pour un amoureux. Vouloir me donner une contenance, je pris mon journal à deux mains, sans m'apercevoir que je le tenais sans dessus dessous.
« De son côté la comtesse tira à elle sa broderie, mais troublée aussi, non par le même motif que moi, elle la prit à l'envers, machinalement. Ses yeux toujours fixés vers ce point de note inconnu qui semblait les attirer irrésistiblement.
« La broderie renversée me sembla être de bon augure pour moi.
« Le nouveau venu entra, de l'air d'un homme qui se regarde comme étant déjà chez lui. Il hocha la tête en guise de salut.
« — Mes hommages, belle dame, bonjour, monsieur, me dit-il, en m'adressant un petit geste familier. Vous avez été exact, c'est fort agréable à vous.
« Je le regardai d'un air stupéfait, comme pour lui demander une explication, mais pivotant légèrement sur son talon, il me tourna le dos, prit une chaise, et alla s'asseoir justement à la place que je venais de laisser libre, entre la comtesse et moi.
« De ce futur époux, je n'ai encore décrit que la cravate et la faisure. Entre ces deux objets essentiels de son individu, il y avait un visage d'assez belle apparence, quoique son nez acquiescât un peu trop brusquement à ce que ses yeux bleus se retroussaient un peu à la chinoise vers leur extrémité, et que sa barbe blonde parfaitement entretenue, tirait un peu trop sur le roux. Du reste, de prestance aristocratique, bien saisi à la taille, il ne manquait ni de grâce ni d'aplomb, et portait à la main une petite cravache à pommette d'argent admirablement ciselée, véritable objet d'art qui ne laissait pas que d'ajouter beaucoup à ses agréments extérieurs.
« Belle tante, dit-il en s'adressant à la comtesse. — M. Albert de la Londe n'était rien moins que le neveu du défunt ; deshérité par le mariage de son oncle, c'est par un mariage aussi qu'il se disposait à rentrer en possession de la fortune qui lui avait échappé une première fois.
« — Belle tante, il faudrait cependant que nous nous décidassions à prendre un parti... que nous fixassions le jour. Nous ne pouvons toujours rouler.
« — Il faudrait, répondit la comtesse d'un petit air contrarié, que vous me laissiez tranquille.
« — Que vous me laissiez tranquille ? n'oubliez donc pas... reprit doucement l'amoureux.
« — Allez vous promener, vous et tous les impériaux du subjuguement ! je ne suis pas en train d'en faire aujourd'hui... il fait trop chaud, répondit la jolie veuve.
« — Il fait un temps magnifique, et je ne refuse pas d'aller me promener, mais avec vous.
« — Je ne sortirai pas.
« — Comment ! Y pensez-vous ? Nous devons aller au bois, et de là chez le notaire, pour le consulter sur certains intérêts. Cela n'était-il point convenu ? Un tel caprice serait fort désobligeant pour moi et surtout pour monsieur, dit-il en me désignant ; il a eu la complaisance de venir pour nous tenir compagnie, pour se mettre en tiers avec nous, puisque vous croyez avoir encore besoin d'un chaperon.
« J'eus là l'explication des rémercîments du bel Albert lors de son arrivée, et je me trouvais, je l'avoue, profondément humilié.
« — Comment ! de chaperon ? m'écriai-je.
« Mme de Mauduit s'empressa de venir à moi, et de l'air le plus charmant,
« — Non, ce n'est pas comme chaperon, c'est comme ami que je vous ai prié de me faire visite aujourd'hui. Ce n'est point pour une promenade à laquelle je ne songeais même plus, et dont je me soucie fort peu ; c'est pour quelque chose de bien plus important... J'ai un service à vous demander... un grand service.
« Me tirant alors par la main, elle me conduisit vers son balcon, et, le doigt étendu vers cet ob-

jet mystérieux sur lequel ses yeux s'élevaient tenus fixés si longtemps durant cette matinée.
« — Voyez-vous là-bas, au delà du jardin et de cette double rangée de maisons, un mur blanc qui semble marquer l'encadrement d'une rue, et s'élevé plus haut que les autres ?
« — Allons, bon ! nous y voilà encore ! s'écria le bel Albert en se levant tout-à-coup d'un air rogue. Encore cette diable d'idée ! elle n'en demeurera pas !
« — Ce n'est pas à vous que je m'adresse, lui répliqua la comtesse ; et reprenant sa démonstration avec moi, vous voyez ce mur, n'est-ce pas ?
« — Le mur de l'hôtel ?
« — Non, plus loin.
« — Ah ! de cette cour ?
« — Plus loin encore.
« — Parfaitement... à gauche.
« — Non, à droite !
« — Ah ! j'y suis.
« — Dans sa partie supérieure, apercevez-vous comme un petit toit arrondi, qui avance ?
« Oui, du côté de la rue, en interrompant l'angle du pignon.
« — C'est cela. Le soleil s'éclaircit en ce moment, et vous pouvez apercevoir la petite balustrade de pierre qui l'entoure, la fenêtre à quatre carreaux, dont chacun semble illuminé par une étale de feu, et même, tenez, en ce moment, le vent jette en dehors des touffes de verdure.
« — C'est possible.
« — Eh bien, ce que vous voyez là, mon ami, c'est une mansarde située au quatrième étage, dans la rue St-Claude, no. 1, et cette mansarde, il me la faut, je le veux ! Le service que je réclame, que j'impose de vous, puisqu'un autre refus obstiné de me le rendre, — elle jeta alors un regard de reproche vers son futur — est service signalé que j'ai mis de votre intelligence de votre amitié, et que je n'oublierai de ma vie, croyez-le bien, c'est d'aller sur-le-champ louer cette mansarde pour moi, si elle est vacante, ou entrer en arrangement avec le locataire, si elle ne l'est pas ; car, je vous le répète, je le veux, il m'en faut !
« La voix de la comtesse s'était enrouée, ses yeux et son geste s'élevaient au-dessus de son front, ses derniers mots, auxquels je ne comprenais rien.
« — Pour vous ! lui dis-je. Et qu'en voulez-vous faire ?
« — La louer, un temple ! que vous importez... hâtez-vous.
« — Mais, lui dis-je, observer en prudent négociateur, si cette mansarde est occupée, quelles offres m'autorisez-vous à faire, jusqu'à quelle somme ?
« — Je vous donne carte blanche... allez !
« Je partis.
« N. B. SAINTINE.
« (La suite au prochain No.)

LES CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

COLETTIS.

Né en 1788 à Saraco, petite ville de l'Épire, Jean Coletti perdit son père alors qu'il n'était âgé que de quatre ans. De ce caractère sérieux et résolu qui distingue souvent les hommes habitués de bonne heure à ne compter que sur eux-mêmes. Les manes qu'élevèrent sa patrie vivement le patriotisme du jeune épique, qui, dès l'origine initié à l'histoire, fondée en 1797 par le poète Bygas, eut une grande part dans la démarche faite par quelques Grecs auprès de Bonaparte, pendant un de ses séjours à Milan, pour attirer son attention sur la situation de leur pays. Il leur donna quelque espoir ; mais jamais, nous le savons, il ne put, ou ne voulut le réaliser. Coletti, qui avait fréquenté tour-à-tour les universités de Pise, Bologne et Pavie, étudiait alors la médecine. La profession à laquelle il se destinait est en grand honneur auprès des Turcs elle donne les moyens de pénétrer dans leur intérieur sans exciter le soupçon, et de se préserver de leur tyrannie en se rendant nécessaire aux grands. C'était, du reste, de toutes les professions libérales, la seule qui pût offrir alors un avenir aux jeunes Grecs. Aussi retrouva-t-on beaucoup de médecins parmi les patriotes d'élite qui furent, plus tard, placés tout naturellement à la tête de l'insurrection. Coletti était du nombre. Attaché longtemps à la famille du fameux pacha de Janina, Ali-Tchelen, il avait pu, dans cette école d'astuce et d'intrigue, apprendre à mieux connaître les ennemis de sa nation, en même temps qu'y faire son apprentissage d'homme politique. Enfin, l'occasion se présenta de mettre en usage au profit de la patrie les grandes qualités dont la nature l'avait doué, et l'heureuse expérience qu'il avait fait mûrir. En 1821, il leva, un des premiers, l'étendard de la révolte, en appelant aux armes les habitants de sa ville natale, et, depuis ce moment, il ne cessa de coopérer toujours dans les premiers rangs, à la grande œuvre de la régénération nationale.
« A la nouvelle du soulèvement qui venait d'éclater à Saraco, Kourschid Pacha se dirige sur cette ville à la tête d'une armée formidable. Coletti harangue ses compatriotes, les décide à brûler leurs maisons, et, franchissant avec audace les lignes turques, il court à leur tête cher

cher un refuge dans les forêts de l'Étolie. Réunie ensuite aux facteurs les plus illustres de l'insurrection, il partagea sous leurs drapeaux et leurs dangers. Tantôt homme d'état sagace et profond, il brilla par la sagesse de ses vues au congrès de Calamatta, mérita l'honneur d'être chargé, lui quatrième, en février 1822, de rédiger à Epidaurie la constitution que réclamait la Grèce nouvelle, et siégea comme ministre de la guerre dans l'administration présidée par Maurocordatos ; tantôt, capitaine énergique et victorieux, il reprit les armes pour marcher lui-même à l'ennemi, obtint sur les soldats, sur les chefs, par son éloquence et sa bravoure, un ascendant qu'il fit tourner au profit de la cause commune et maintint, à force d'adresse et de fermeté, l'ordre parmi ces palikares et ces klephtes enthousiastes, mais indisciplinés.
« C'est lui qui, en 1824, lorsque les Turcs menaçaient de descendre dans l'Attique, fut envoyé par Maurocordatos, jaloux déjà de son influence, pour défendre les abords de l'Éubée. Débarqué à Carisso, il prit le commandement de quelques milliers de montagnards, défait complètement l'ennemi dans un combat acharné, et conquit le titre de général qui, depuis, fut toujours joint à son nom.
« Déjà, comme nous l'avons indiqué, les rivalités avaient pris naissance, et la discussion s'était introduite parmi les hommes à qui la Grèce n'aurait voulu devoir que sa liberté. Coletti s'y trouva mêlé comme les autres, et, lors de la révolte des primats morécotes, entre autres, Condoullotis s'appuya sur lui pour s'emparer de la présidence. A cette époque, se rattache une anecdote caractéristique. Coletti s'était porté avec quelques troupes contre les rebelles. L'empressement de ses soldats à marcher contre le brave Maurocordatos n'était pas grand. Alors le général promet une distribution d'argent, et fait passer, de compagnie en compagnie, deux muets chargés chacun d'un sac énorme rempli de drachmes, à ce que l'on dit. Le courage repart. Maurocordatos est battu deux fois, un de ses fils est tué, et lui-même fut prisonnier et conduit à Hydra. Arrive le moment de partager le contenu précieux des deux sacs ; Coletti y consent ; ses hommes se précipitent dessus, et qu'y trouvent-ils ? Des pierres. Mais le but était atteint, et nos palikares, au lieu de se récrier, prirent le parti de tirer à gorge déployée de l'ingénieuse ruse mise en usage par le général pour les forcer à vaincre.
« Les temps qui suivirent furent encore troublés par bien des intrigues. Les partis anglais et français commencent à se dessiner, Maurocordatos voulant déjà placer son pays sous le patronage de la Grande-Bretagne, et Coletti résistant à cette tendance pour tourner les yeux du côté de la France. Plus d'une circonstance lui donna lieu toutefois de rendre à son pays la Grèce de nouveaux et d'éclatants services. Lorsqu'enfin Capo d'Istria fut nommé président, grâce à l'influence russe, il apprécia Coletti, et lui confia tour-à-tour divers postes importants. Sa mort avait ensuite permis à l'illustre patriote de prétendre lui-même au rang suprême ; mais son dévouement, ou si l'on veut sa prudence, le dominait plus que son ambition. Il écarta toutes les ouvertures qui lui furent faites à ce sujet, et se contenta d'aplanir les voies, comme membre, conjointement avec Augustin Capo d'Istria et Catoxotomis, de la commission provisoire, au nom de laquelle allait donner à la Grèce et à l'ère nouvelle que cette consécration de la révolution semblait lui promettre. Ce fut lui qui dispersa une fois encore les troupes de son collègue Catoxotomis sans cesse en révolte, et qui soumit l'Attique et les Rouméliotes insurgés. Ces succès lui méritèrent, sous Othon, la présidence du conseil où il marqua son passage par d'utiles mesures, telles que l'établissement de la liberté religieuse, mais qu'il perdit en 1835 pour ne la reprendre que dix ans plus tard, le 16 août 1845. Dans l'intervalle, il passa quelques années parmi nous comme ambassadeur auprès du cabinet français. Il sut, à Paris, se faire de nombreux amis. Un d'eux a tracé de lui ce portrait qui ne manque pas de ressemblance.
« C'est, lit-on dans un journal, un mélange de sévérité et de bonhomie. Ses grands yeux s'enflamment-ils, cette figure si douce apparaît toute martiale, plus encore peut-être ; veut-il devenir insinuant, ses yeux deviennent limpides et vous caressent à ne pouvoir lui résister. Son épaisse moustache noire s'harmonise à merveille avec un teint bruni. Sa tournure est noble, sa démarche guerrière. Un cou osseux s'élevait avec force, mais avec grâce, au-dessus de deux épaules carrées. Sa taille, bien prise, paraît mieux encore sous une veste bleue colante qui ressort pittoresquement au-dessus de la foustanelle (robe blanche aux mille plis). Un fez rouge rehausse le tout. Sa conversation est pleine de sel ; il raille avec esprit et flâte à ravir. Sa courtoisie envers les dames n'a pas d'égal en Grèce, mais ses mœurs sont irréprochables.
« De retour dans sa patrie après la révolution de 1843, il travailla, d'abord comme chef de l'opposition, puis comme premier ministre, à consolider la régénération de cette belle et noble Grèce qu'il aimait en fils aussi passionné que dévoué. Certes, il ne se dissimulait pas les dif-

sciences de la tâche qui lui était échu. "On n'a pas assez tenu compte au gouvernement grec, disait-il à M. Odilon Barrot il y a peu de temps, des embarras qui l'entourent. Tout est à créer en Grèce jusqu'aux moyens de communication. Quant à la dette nationale, avant de prélever sur l'excédant des ressources de quoi solder les prêts, il faut, continuait-il commencer par assurer les moyens de réaliser ces ressources, et jusqu'à ce jour la perception de l'impôt s'est faite en nature et d'une manière incomplète ou même quelquefois infidèle." Mais la volonté ni le courage ne lui manquaient, et il avait pour l'avenir des plans qu'il se plut à développer dans cette même entrevue dont le *Sicéle* a reproduit le récit.

"Cet homme d'état, ajoutait M. Odilon Barrot, sur la belle figure duquel je voyais l'empreinte des luttes et des anxiétés qui pour lui se renouvellent à chaque instant, réussira-t-il dans ses projets? Triomphera-t-il de l'individualisme en quelque sorte organique chez les Grecs? Parviendra-t-il à leur donner un esprit unitaire? Pourra-t-il retenir long-temps, réunie en faisceau, cette majorité sur laquelle il s'appuie, pourra-t-il satisfaire aux intérêts de cette majorité pendant assez de temps pour s'affranchir un jour de toute dépendance? Les diplomates intéressés à contrarier son œuvre lui laisseront-elles ce bénéfice du temps?..."

Cette tâche difficile, il aurait eu la force peut-être d'en venir à bout, mais la mort, sinon la diplomatie, ne lui a pas permis d'y atteindre. "Mon œuvre, disait-il, sur son lit de mort, à M. Piscatore, notre ministre, mon œuvre n'est pas achevée. Si j'avais pu la commencer il y a douze ans, aujourd'hui je mourrais tranquille..." Et dans ce moment, la mort était là, prête à l'enlever. "Je ne puis plus parler, répétait-il, j'aurais beaucoup à vous dire, mais c'est impossible; recouchez-moi, je voudrais m'endormir."

C'est le 12 septembre, après une lutte de quatorze jours contre une maladie cruelle, inflexible, qu'il a rendu le dernier soupir et que la Grèce a perdu son plus ferme appui.

Le roi Louis-Philippe vient de décider que le portrait de l'illustre Hellène serait placé au Musée de Versailles, parmi ceux des hommes célèbres de l'Europe.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS ET FICULS D'AFFÊL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 16 NOVEMBRE, 1847.

LA PROGHAIIE DISSOLUTION DU PARLEMENT.

Il y a quelques temps nous disions qu'il nous paraissait impossible pour un homme d'état de la réputation et de la capacité de lord Elgin de conserver plus longtemps au pouvoir une administration aussi complètement incapable et inutile que celle d'aujourd'hui avec une majorité inconstitutionnelle d'une ou deux voix. Nos prévisions n'ont pas été trompées et les bruits courants sur une dissolution immédiate en sont la meilleure preuve. La résolution de dissoudre le parlement n'a pas été prise d'après l'avis du ministre, car on sait qu'il y est opposé. C'est lord Elgin qui veut exercer sa Royale Prérégative. Si la proclamation de la dissolution tarde à sortir, c'est que le ministre fait auprès de Son Excellence une dernière tentative pour qu'il laisse mourir le présent parlement de sa belle mort ou bien c'est qu'il prépare son plan de campagne. Nous penchons pour cette dernière hypothèse, car il semble n'y avoir aucun doute que Lord Elgin a décidé la dissolution du présent parlement. On dit plus; il paraît que lord Grey, le secrétaire des colonies, qui comme on sait, est le parent de Lord Elgin et par conséquent lui veut du bien, lui aurait adressé une dépêche, dans laquelle il aurait exprimé ses regrets de voir que son gouvernement canadien n'avait pas à faire *working majority*; que ce n'était pas selon l'esprit de la constitution, qu'il devait se rappeler les reproches sanglants adressés en 1841 au ministre *whig* qui se trouvait dans la même situation et que lui-même Lord Elgin avait dit alors en parlant de ce ministre: "This indeed is an anomalous case and I believe, in the whole history of England, there is but a single example of a similar one."

Dame rumeur va jusqu'à ajouter que lord Grey déduisant des conséquences de ces prémisses aurait dit à lord Elgin que le ministre actuel n'ayant jamais commandé une majorité constitutionnelle dans le présent parlement créé sous son administration, il devait subir la conséquence du fonctionnement vrai du gouvernement responsable en pareil cas, c'est-à-dire résigner. Puisqu'il faut faire des élections générales, parce qu'ils n'ont pas à faire *working majority*, il faut essayer une administration plus heureuse, aurait dit lord Grey.

Ces vues de l'honorable secrétaire des Colonies qui nous croyons, sont partagées par la majorité des penseurs politiques dans la Grande-

Bretagne et le Canada sont justes et raisonnables. Autrement un ministre malhonnête et incapable pourrait par l'intrigue, la corruption la violence, prolonger indéfiniment son existence, en ne résignant pas et en ayant recours à des élections générales quand le gouverneur voudrait exercer sa prérogative.

Notre ministère en est un triste exemple. Nos ministres courtisans empressés de servir leurs propres intérêts, leurs propres passions, ont dilapidé nos finances, prostitué les honneurs, les emplois, conclu d'ignobles marchés, toléré encouragé d'infâmes intrigues. S'ils demeurent au pouvoir durant les élections, il voudront faire servir tout cela pour perpétuer un système réprouvé. Les scandales se renouvelleront, s'aggraveront, se généraliseront jusqu'à vicier les lois fondamentales et étouffer la moralité publique. Au contraire qu'on appelle au pouvoir les hommes capables, honnêtes et indépendants, qui l'ont quitté il y a quatre ans, qu'on laisse le pays dans sa liberté, les opinions aux prises, les partis avec des armes égales, et l'on verra si les chefs de l'opposition actuels ne commanderont pas dans le prochain parlement à faire *working majority*.

NOUVELLES DIVERSES

LES FUNÉRAILLES DE FEU J. E. MILLS, ECR., —La presse de tous les partis a rendu hommage à la mémoire de notre digne maire et à ses vertus de citoyen. Mais le concours immense de peuple rassemblé hier autour du corbillard a dit plus éloquemment encore la douleur générale que sa mort a répandue parmi nous. C'était un beau témoignage de respect et d'estime que ces milliers de citoyens de toutes les origines et de toutes les classes suivant les restes du défunt à leur dernière demeure. Les membres de la Corporation et ses officiers, la plupart des corps publics et associations étaient présents. Les coins du poêle étaient portés par les honorables juges Gale et Day; P. McGill, G. Moffat et M. Gibb et Bourret. Parmi ceux qui suivaient le corbillard on remarquait le major-général Gore et son état-major, les aides-de-camp de Son Excellence le Gouverneur-général, la plupart des officiers de la garnison, les citoyens les plus importants de la capitale, etc. etc.

Le cortège défila de la demeure de M. Mills *Belair Cottage* par Beaver Hall à l'église américaine dans la rue St. Jacques. Là après les prières d'usage, un éloge funèbre du défunt fut prononcé par le Revl. M. Wilkes qui impressionna profondément l'assemblée. Le cortège continua ensuite par les rues St. Jacques, Notre-Dame, St. Lambert et St. Laurent, jusqu'au cimetière de la rue Dorchester où le corps fut inhumé.

INSTITUT CANADIEN.

A une assemblée extraordinaire des membres de l'Institut Canadien, tenue vendredi le 12 novembre courant, il a été résolu, sur motion de J. Papin, écuyer, secondé par M. Labrèche Viger.

Que c'est avec le plus grand regret que l'Institut apprend la mort de John E. Mills, écuyer, maire de la cité de Montréal et membre honoraire de cette association.

Sur motion de M. W. Dorion, secondé par Joseph Doutré, écuyer.

Que pour témoigner son respect pour la mémoire de feu John E. Mills, écuyer, l'Institut Canadien assiste en corps à ses funérailles.

Sur motion de M. R. Laflamme secondé par M. C. Papineau.

Que les Résolutions ci-dessus soient publiées dans les journaux et que copie en soit transmise à Madame Mills, par le secrétaire correspondant.

Par ordre, V. P. W. DORION, Sec. Arch. I. C.

John Owens, écuyer, du Département Royal des Ingénieurs, est parti hier matin pour l'Angleterre, accompagnée de sa dame, née Le Tourneur, et de ses enfants. M. Owens est rappelé après huit années de services en Canada, où par sa conduite honorable, son caractère franc et aimable il s'est acquis un grand cercle d'amis. Stationné à Montréal depuis 1840, ce monsieur s'était attaché à notre ville; il ne l'a quitté qu'avec regret en se promettant bien d'y revenir, et de revoir encore les bons amis qu'il a laissés derrière lui dans son pays d'adoption.

La représentation dramatique annoncée pour samedi dernier, a été remise à samedi prochain le 20 du courant, vu le décès de notre très regretté maire J. E. Mills, écr.

Bal de charité.—Ce soir à lieu le grand bal de bienfaisance patronisée par les dames Canadiennes des deux origines. Sans doute il y aura nombreuse réunion. La danse commencera à neuf heures.

La Température.—Depuis quelques jours le temps tourne au froid. La première bordée de neige de cette saison est tombée dimanche matin en assez grande abondance pour permettre aux sleighs de faire leur apparition dans nos rues. Ce matin la neige est complètement disparue.

Un artiste Canadien.—Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Théophile Hamel, de Québec qui s'est déjà acquis une belle réputation comme peintre, vient passer l'hiver dans la capitale afin d'y exercer son art. M. Hamel va faire paraître dans quelques jours le portrait lithographié de Jacques Cartier qui devra de suite le mettre en grande faveur parmi nous. Nous espérons que nos familles canadiennes profiteront de son séjour à Montréal et emploieront ses talents à reproduire sur la toile les traits de ceux qui leur sont chers.

L'ÉLECTION DU MAIRE DE MONTREAL.—La mort de M. Mills rend la mairie de notre ville vacante. M. Bourret qui l'a remplacé durant sa maladie, a des droits incontestables au fauteuil Municipal. On ne pourrait sans injustice le mettre de côté. Le zèle de M. Bourret à servir les intérêts de la cité est au dessus de tout éloge et l'opposition qu'on pourrait lui faire en cette occasion, comme le remarquait avec raison la *Minerve* d'hier, serait tout-à-fait déplacée.

L'honorable John Neilson et la *Gazette* de Québec, ont une singulière et commode manière de répondre aux attaques dirigées contre eux pour leurs méfaits politiques. Ils font comme ces plaideurs émérites qui prétendent se mettre à l'abri des coups en répondant à une action par une dénégation générale. C'est bien facile à faire, mais les faits qu'on vous a cités, M. Neilson et madame la *Gazette* n'en existent pas moins et vous savez *Facts are stubborn things*.

DEUX AUTRES VICTIMES DU TYPHUS.—Le col. Calvert venu en Canada avec M. le Doyen pour essayer le Fluide désinfectant inventé par eux est mort à Québec ces jours passés. Le col. Calvert était un philanthrope qui croyait avoir fait une découverte importante pour l'humanité et qui voulait se rendre utile. Il a été la victime de son zèle charitable. L'autre victime est le Dr. Clarke de Québec, décédé avant hier après une courte maladie.

Les *Mélanges Religieux* de vendredi dernier nous annoncent que le frère Paul, le dernier membre de l'ancien ordre des Récollets en Canada, âgé de 79 ans, a été ces jours passés frappé de paralysie; on craint pour ses jours.

Sa grandeur l'Evêque de Martyropolis Mgr. Prince, nous sommes heureux de le dire, est en pleine convalescence.

Destitution de M. Guillet.—Le bruit court que M. Guillet a été destitué de son emploi d'agent des biens des Jésuites dans le comté de Champlain et que la place a été donnée à M. Dubord, négociant de Champlain. Ce bruit paraît fondé. Qu'il le soit ou non, il fait beaucoup honneur à M. Guillet qui ne veut pas à ce qu'il paraît être l'instrument servile de M. Papineau, et qui laisse au gouvernement la responsabilité de sa destitution. L'indépendance et le désintéressement dont M. Guillet fait preuve le grandit aux yeux de ses compatriotes tout en montrant l'intrigue et l'odieuse tyrannie de la présente administration.

Le *Woodstock* (N. B.) *Télégraph* du 6 novembre contient ce qui suit:

"Woodstock (N. B.) 6 novembre. Le *Courrier* de Saint-Jean nous apprend que les inspecteurs de la route, pour le chemin de fer d'Halifax et de Québec ont fait un rapport favorable à la mise en pratique de l'entreprise; et a raison de croire que la route recommandée est celle de Kempt ou de Métis.

"Le même papier apprend aussi qu'à une récente assemblée des délégués, à Montréal, au sujet de la question des postes, on s'est accordé à imposer une taxe de 6 sous par demionce pesant, pour une distance de moins, et de 12 pour une distance de plus de 300 milles.

Canal de Cauchnawaga à St. Jean.—Quelques citoyens de Montréal ont présenté ces jours passés une pétition à Son Excellence au sujet de cette importante entreprise, dans laquelle pétition ils en représentaient les grands avantages pour le Canada; 1^o attirer de cocoté les produits de l'Ouest et du Haut-Canada; 2^o réduire les prix de transport pour les produits etc. 3^o ouvrir les marchés des villes américaines aux marchands de bois de l'Ottawa, etc. Les pétitionnaires demandaient au Gouverneur d'ordonner une exploration du terrain, etc. Voici la réponse de l'Exécutif:

Monsieur.—En réponse à la pétition signée par vous et autres, demandant que les commissaires des travaux publics reçussent ordre de faire une entière et complète exploration du terrain entre le St. Laurent et le lac Champlain pour déterminer la ligne la plus avantageuse pour un canal unissant le St. Laurent au lac Champlain, près de St. Jean, j'ai l'honneur de vous informer, par ordre du Gouverneur Général, que les commissaires des travaux publics ont reçu instruction de faire en sorte que la susdite exploration soit faite, Etc. etc.

E. PARENT.

Nous apprenons avec plaisir en même temps que le projet de construire un pont sur le lac Champlain pour faire traverser le chemin de fer en contemplation entre Ogdensburgh et Burlington a échoué; la législature de l'Etat refusant de passer l'acte nécessaire. On conçoit que ce chemin de fer anrait nu considérablement au canal de Cauchnawaga.

Chemin de Fer de Lachine.—Hier après-midi a eu lieu l'inauguration de cette nouvelle ligne. La locomotive et les chars ont fait un voyage d'essai à Lachine. Le Président, les officiers, contracteurs et quelques citoyens étaient passagers. Tous ont exprimé leur satisfaction sur l'excellente construction du chemin et des machines.

Tableau hebdomadaire des enterremens à Montréal du 7 au 13 novembre.

Hommes, 12—Femmes, 8—enfants, 27—47 Desquels étaient émigrants

enfants, 2—De la Cité, 45.

MALADIES.

Typhus, 5; Fièvres, 2; Dyssentérie, 9; Dentition, 4; Consomption, 4; Marasme, 5; Débilité, 5; Morts-nés, 3; Bronchites, 1; Croupe,

1; Pleurésie, 1; P. cote, 1; Apoplexie, 1; Asphyxie, 1; Ecraselles, 1; Accident, —Total 45.

AGES.—au-dessous de 1 an, 14; 1 à 2, 5; 2 à 5, 5; 5 à 10, 0; 10 à 20, 2; 20 à 30, 3; 30 à 40, 3; 40 à 50, 5; 50 à 60, 2; 60 à 70, 3; 70 à 80, 1; 80 à 90, 2—45.

Lieux de naissance: Canadiens-français, 21; Irlandais, 17; Anglais, 3; Ecosais, 4—45.

T. WILEY, chef de police.

Montréal, 13 nov. 1847.

Le nombre de maladies émigrés aux hôpitaux de la Pointe St. Charles a varié la semaine dernière de 65 à 732. Le nombre de décès durant la semaine a été de 78, dont 30 hommes, 14 femmes et 34 enfants.

BUREAU DE L'EMIGRATION DU GOUVERNEMENT

Québec, 10 Nov. 1847. Retour du nombre d'émigrés arrivés aux Ports de Québec et Montréal, pendant la saison de 1847, et comparé avec le nombre total arrivé en 1846:

Table with 5 columns: Embarqués, Steerage, Enfants, Chambre, 1846. Rows include D'Angleterre, D'Irlande, D'Ecosse, D'Allemagne, Total.

Table with 5 columns: Embarqués, Steerage, Enfants, Chambre, 1847. Rows include D'Angleterre, D'Irlande, D'Ecosse, D'Allemagne, Total, Soustraire, Augmentation en 1847.

Nombre de morts durant la traversée... 5,293

Admis à l'Hôpital de la Quarantaine, 8,563, dont sont morts... 3,452

Morts dans les Hôpitaux de Marine et d'Emigration, et dans la Cité de Québec, jusqu'au 9 Oct. 1,041

Morts à l'Hôpital d'Emigration à Montréal et dans la Cité jusqu'au 1er Nov... 3,579

Total des morts... 13,365 (Signé) A. C. BUCHANAN, Agent en Chef.

LE VÉNÉRABLE ABBÉ DE LA MOTHE.

Le clergé Canadien vient de faire une perte considérable dans la personne de Messire Pierre Jacques de La Mothe, décédé à Ste. Scholastique, le 23 d'Octobre dernier, à l'âge de 84 ans.

Né le 12 octobre 1763, de parents non moins religieux que nobles, en Gascogne, le jeune De La Mothe, doué d'un esprit vif et solide, d'un caractère bouillant, gai, et d'un très-bon cœur, fut envoyé à un des collèges des Doctrinaires, si habiles dans l'art de former l'esprit et le cœur des jeunes gens. Après un cours d'étude brillant, il devint membre de leur Compagnie, ayant reçu le sacerdoce le 27 février 1790. Il enseignait avec gloire les Belles-Lettres lorsque la révolution de 1789 l'obligea, avec ses confrères fidèles à la foi de l'Eglise comme lui, d'émigrer en Espagne en 1793. Il y demeura 20 ans; et de là il vint en 1813, le 6 juin, en Canada avec le régiment de Watteville dont il avait le titre d'aumônier qu'il a conservé jusqu'à son décès.

Depuis cette époque M. de Lamothe est constamment demeuré en Canada, qu'il a adopté pour sa patrie, et où il n'a cessé de rendre les plus grands services. Il travailla d'abord à plusieurs missions difficiles dans le Haut Canada, sans autres ressources que sa demi-paie de chapelain. Plus tard il fut mis à la tête du Collège de St. Hyacinthe, puis ensuite appelé à la desserte de la cure de Ste. Scholastique et de St. Coloman, paroisses nouvellement établies et où il eut tout à créer. De Ste. Scholastique il passa à la desserte de la cure de Ste. Anne du Bout-de-l'Isle. Après un court séjour dans cette paroisse, il se retira de sa cure et revint à Ste. Scholastique où il demeura depuis quelques années, vivant de sa demi-paie et de la culture de quelques terres.

Malgré son grand âge on le vit toujours infatiguable dans l'exercice du saint ministère, se portant de tous côtés où l'on avait besoin de ses services. Durant la calamité du choléra en 1832, il se trouva presque seul pour administrer les malades et les mourants dans plusieurs paroisses, et l'on se rappelle avec étonnement qu'il fut une fois en marche près de deux jours, et sans s'arrêter pour se reposer et prendre de la nourriture, toujours allant, de concession en concession, et de paroisse en paroisse, donner les derniers secours de la religion aux cholériques.

Nous ne finirions pas si nous voulions rappeler tous les services rendus par ce digne ministre des autels. Excellent ami, bon voisin, généreux et toujours prêt à obliger, son souvenir ne s'effacera pas de si tôt de la mémoire de tous ceux qui l'ont connu, et surtout de ceux qui jouissaient de sa confiance. D'un caractère aimable, sa gaîté ne l'a point abandonné jusqu'à sa dernière heure.

Il avait célébré sa 50e. année de prêtrise le 27 février 1840, et il avait conservé jusqu'à sa mort l'usage de toutes ses facultés. Il a été inhumé le 26 octobre dans le cimetière de la paroisse, comme il l'avait voulu par son testament.

Nous finirons par transcrire ici la lettre que le vénérable défunt écrivait quelque temps avant sa mort, à son frère, en France. Cette lettre nous a été communiquée par un ami.

MON CHER FRÈRE,

"Conformément à l'offre et promesse que je vous fis dans le temps, de vous informer moi-même de ma mort, la présente est écrite d'avance pour ne pas manquer à ma parole. Le jour de mon décès sera marqué par une main étrangère, mais de la mienne vous saurez que je suis fidèle aux principes qui me séparent de vous et de tous ce que j'ai aimé au monde, père, mère, frères et sœurs, je meurs dans la paix et le baiser du Seigneur aussi bon chrétien que bon royaliste. J'embrasse votre chère épouse ma tendre Léocadie, son charmant Alfred, avec le regret de n'avoir pas vu leurs jeux enfantins. Si j'ai estimé, en vie, votre souvenir je le chérirai plus après mon trépas, que j'en aurai un besoin tout particulier. Aussi je ne flâte que vous ne m'oubliez pas dans vos prières, ni vous ni votre famille à laquelle vous me recommanderez; la charge d'un prêtre est de nature à faire trembler quand on pense au compte rigoureux qu'il lui faut rendre; si nous avons tant de peine à nous sauver nous-mêmes prêtres isolés et sans autre charge que la nôtre personnelle, que sera-ce chargés que nous sommes des consciences des péchés d'autrui. Ah! si nous ne trouvons une indulgence superabondante, qu'en sera-t-il de nous! si iniquitates observaveris Domine quis sustinebit. Adieu, mon cher frère, jusqu'à la vallée de Josaphat. La puissions-nous nous réjouir, réunis et indemnisés d'une séparation d'une cinquantaine d'années ici-bas. Adieu de nouveau, adieu. (Signé) P. J. DE LAMOTHE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Le pape reçoit, de toutes les parties du monde, des marques de haute sympathie. Nous avons parlé récemment des nouveaux rapports qui viennent de s'établir entre son gouvernement et les Etats-Unis, à la demande de ce dernier pays; on apprend que des manifestations semblables viennent d'avoir lieu de la part des républiques de la Nouvelle-Grenade, du Chili et du Pérou, que Pie IX a visitées dans sa jeunesse et où il a laissé un nom vénéré. Des traités de commerce et de bonne amitié viennent d'être conclus entre ces républiques et les états de l'Eglise, et ces traités ne sont que la base d'un rapprochement plus complet.

Un journal anglais dit qu'une hiérarchie catholique romaine va être établie en Angleterre. Le docteur Wiseman serait arrivé de Rome à Londres apportant les instructions du Saint-Père pour régler les nouveaux arrangements ecclésiastiques. Au lieu des vicaires apostoliques pourvus d'évêchés *in partibus* qui administrent aujourd'hui les affaires du culte catholique en Angleterre, il y aurait dans ce pays une organisation complète du catholicisme comme en Irlande. On nommerait pour les provinces de Canterbury et d'York deux archevêques ayant sous leurs ordres huit évêques. Ces prélats ne prendraient pas les titres des évêchés anglicans, mais seraient désignés par les noms d'évêques de Nottingham, de Birmingham, de Liverpool, etc., en un mot des grands centres de population où le catholicisme est le plus développé.

ANGLETERRE.—L'intensité de la crise qui désole l'Angleterre paraît s'être accrue depuis quelques jours. La banque d'Angleterre, en élevant le taux de l'escompte, a précipité la ruine des maisons les plus solides. D'heure en heure, on apprend quelques faillites nouvelles; il n'y a plus de crédit ni de confiance pour personne; le taux de l'intérêt, pour le petit nombre de privilégiés qui trouvent à négocier des valeurs commerciales, est quelque chose de fabuleux: une consternation profonde règne dans la Cité.

Ce qui distingue cette crise de celle de 1825, c'est que les désastres qui déciment le commerce anglais ont jusqu'à présent épargné les banques. En 1825, cent soixante-sept banques de province et sept banquiers de Londres suspendirent leurs paiements. Aujourd'hui, les établissements de banque sont les seuls qui résistent. Grâce à la bonne constitution que Sir Robert Peel a donnée au crédit, personne ne doute de la parfaite convertibilité du papier de banque en or et en argent. Les banquiers ont plutôt restreint qu'augmenté leurs émissions. La banque d'Angleterre voit sa réserve métallique représentée par 210 à 220 millions de francs, et elle a pu, sans éprouver le moindre embarras, escompter dans un jour, pour une valeur de 25 millions de francs.

L'embarras vient principalement de ce que l'Angleterre, par une folie presque sans exemple, a immobilisé le fonds de roulement qui lui était nécessaire pour ses opérations industrielles et commerciales. Les chemins de fer en construction ont absorbé et au delà les ressources disponibles du pays. Un journal évalue à 110 millions sterling (près de 3 millions de francs) le capital déjà versé par les actionnaires à 30 millions sterling (750 millions de francs) le capital emprunté par les compagnies, et à 100 millions sterling (2 milliards et demi) le capital que les actionnaires ont pris l'engagement de verser. Les engagements d'un mois d'octobre ne s'élèvent pas à moins de 3,600,000 livres sterling (soit à 90 millions de francs). Les compagnies de chemins de fer disputent encore au commerce et à l'industrie le peu d'argent qui reste disponible. Il ne faut rien moins qu'une révolte des actionnaires, accompagnée d'un refus bien net de paiement, pour arrêter ces funestes extravagances. Si les compagnies renonçaient provisoirement à tout appel de fonds, en se bornant à continuer les travaux qui sont en cours d'exécution, la banque d'Angleterre, délivrée des inquiétudes qui lui viennent de ce côté, pourrait réduire le taux de l'escompte; la société britannique commencerait à respirer et cesserait d'être, pour le reste de l'Europe, un objet de scandale ou d'effroi.

LA SAINTE CATHERINE.

UNE GRANDE SOIREE PUBLIQUE

SOUS LE PATRONAGE DES DAMES CANADIENNES,

REPRESENTÉE PAR MDES. LEPROHON, CAMPBELL ET DE SALABERRY,

AURA lieu à L'HOTEL DONEGANA, MERCREDI, le 24 du courant, VEILLE DE LA SAINTE CATHERINE (ancienne fête Canadienne.)

Son Excellence le GOUVERNEUR-GENERAL et LADY ELGIN honoreront la Soirée de leur présence.

Rien ne sera épargné pour rendre la Soirée agréable. Les Dames patronnes prendront le fauteuil à 8 1/2 h. P. M., et la Danse commencera à 9 h. P. M.

Cartes d'admission: 10s. pour un Monsieur avec une ou deux Dames et 2s. 6d. pour chaque autre Dame.

Une liste de souscription est actuellement ouverte à l'Hotel Donegana, où on pourra se procurer des cartes d'admission, Mardi le 23 et Mercredi le 24 du courant, depuis 10 h. A. M. jusqu'à 4 h. P. M.

Par ordre du Comité, JULES R. BERTHELOT, Secrétaire.

9 novembre.



PLACES DE MOULINS DE PRIX.

AVIS est donné par le présent que les PLACES de MOULINS DE PRIX, au Rapide Plat, à la Pointe aux Iroquois et à la Pointe à Ferren, au Canal de Williamsburg, seront louées à l'Encheire, MARDI, le 7 Décembre prochain, à l'HOTEL JOHNSON, à MARIATOWN, à MIDI.

Le Bail sera pour vingt-et-un ans, et renouvelé pour une autre période de vingt-et-un ans, sur les conditions qu'on pourra connaître en s'adressant à ce bureau, où les plans du terrain peuvent être vus et où on obtiendra tous les renseignements nécessaires.

Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Secrt. Trav. Pub.

Département des Travaux Publics, Montréal, 12 nov. 1847.



AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Sousigné seront reçues à ce Bureau jusqu'à VENDREDI, le DIX-NEUF du courant à MIDI, pour la construction de QUAIS en MADRIERS pour les Bassins St. Gabriel et Wellington, au terminus de Montréal du Canal Lachine.

On peut voir des plans et des spécifications de l'ouvrage au Bureau des Travaux Publics, où toute autre information relative sera donnée, et où on fournira des formules de Soumissions en blanc.

Il faudra donner dans la Soumission les noms de deux cautions sûres et suffisantes pour l'accomplissement fidèle du contrat.

Par ordre, THOMAS A. BEGLEY, Secrt. Trav. Pub.

Département des Travaux Publics, Montréal, 13 nov. 1847.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal.

COUR DE CIRCUIT DE ST-JEAN.

Samedi, le deuxième jour d'octobre, mil huit cent quarante-sept.

PRESENT:—L'honorable Hypolite Guy, Juge de Circuit.

L'HONORABLE JEAN ROCH ROLLAND, de Montréal dans le District de Montréal, Seigneur, propriétaire et en possession de la Seigneurie de Monnoir dans le District de Montréal, Demandeur.

FRANCOIS BEIGNET, de la paroisse de St. George de Henryville, dans le dit District, Cultivateur, Défendeur.

LA Cour sur motion de MM. MOREAU & LEBLANC avocats du demandeur, ordonne qu'en autant qu'il appert par le retour de John Hibbard, un des huissiers de cette cour au writ de sommation en cette cause émané, que le défendeur a quitté son domicile en cette Province, et qu'il ne peut être trouvé dans ce District, qu'il soit sursis par un avis publié deux fois en langue française et anglaise dans la Revue Canadienne et le Montréal Herald, papiers nouvelles publiés dans ce District, de comparaître et de répondre à cette poursuite et demande dans les deux mois après la dernière insertion de cet avis et à défaut par le défendeur de comparaître et de répondre à cette poursuite dans le délai susdit, qu'il soit permis au demandeur de procéder et obtenir jugement, comme dans une cause par défaut.

Par la cour, J. MCGILLIS, G. C. C.

MAGASIN

Marchandises Seches.

M. ROBERT FORESTER à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Sèches qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants:

- Drap superfin de toutes couleurs
Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte
Cobourg, Orléans, Mérimo, Alpacat, Etoffe
Casimire, Couverte, Mousseline de laine, Cashmire, Flanelle, Indienne Gumthane, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet pour Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et un assortiment général de châles &c. &c.
Montréal, 2 nov. 1847.

AVIS.

TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucun ARGENT, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES ou EFFETS qui auraient été devant appartenir à des Emigrés, maintenant MORTS, ou appartenants maintenant à des Emigrés MALADES, sont par les présentes requises DE LES LIVRER sans délai au sousigné, qui a dûment été autorisé par SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL, en date du 25 Octobre courant, à recevoir ces Argent, Marchandises, Biens Meubles et Effets.
JOS. CARY, Dép. Inspecteur Génl.
Montréal, 25 Octobre 1847.—2 nov.

Les propriétaires de Journaux dans la province publieront trois fois l'avertissement précédt dans leurs journaux respectifs. Ceux qui publient en langue française se feront en cette langue.

PETIT TRAITÉ DE GRAMMAIRE ANGLAISE,

A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR CHS. GOSSELIN,

Maintenant sous Presse dans l'Atelier du Journal de Québec.

Ce petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation des juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, rencontrera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantageusement connu à Québec, par des études substantielles, des talents réels et surtout par son ingénieux "télégraphe à cloches," dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'habileté de l'inventeur à le défendre. Ce dernier fait n'a pas de rapport avec la grammaire anglaise, mais il sert à faire connaître au public celui auquel il doit avoir à faire comme grammairien. Nous renvoyons le lecteur à la note de M. McDonald, dont les études spéciales font un juge compétent en cette matière.—Journal de Québec.

A. M. Charles Gosselin, Monsieur, J'ai lu le manuscrit de votre "Petit traité de Grammaire Anglaise à l'usage des Ecoles primaires," et je crois pouvoir vous dire avec vérité qu'en le publiant vous rendrez service et aux maîtres et aux élèves.

R. MACDONALD.

14 octobre, 1847.

PROSPECTUS DE L'AUTEUR.

De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus impérieuses est sans contredit l'étude de la langue anglaise; se refuser à cette étude c'est renoncer, de gaieté de cœur à son avenir. Prendre la peine de démontrer cette vérité c'est vouloir démontrer un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

L'expérience de plusieurs années d'enseignement, mes rapports constants avec des enfants d'âges, de caractères et de dispositions divers m'ont convaincu, que les grammaires anglaises que l'on met entre leurs mains sont généralement trop au-dessus de leur portée; et qu'àinsi elles ne répondent pas à leur besoins; la phraseologie en est ou trop recherchée ou trop obscure. Ce sont pour eux des mots vides de sens, des phrases auxquelles ils n'attachent aucune idée, le tout étant, en outre, l'oyé dans une masse d'exceptions et de remarques, qui, comme un lourd fardeau, écrasent des intelligences encore faibles et délicates, et finissent souvent par y laisser la confusion, et puis le dégoût.

Ce défaut dont n'est exempté à peu près aucune de nos grammaires, m'ayant frappé de bonne heure par les obstacles qu'il me créait chaque jour, dans l'enseignement, je crus qu'il était possible de le faire disparaître, et je travaillai en conséquence. Mo défiant de mes seules forces et de mon propre jugement, devenu intéressé, dans un travail si petit en apparence, mais difficile en réalité, j'ai consulté les grammaires de plus de réputation et j'en ai extrait et simplifié, dans l'Expression, les principes et les règles qui y sont comme perdus, pour en faire un petit code grammatical aussi peu volumineux, et aussi substantiel que possible, afin de soulager la mémoire des enfants tout en leur donnant beaucoup à apprendre. Ce travail fait, je l'ai soumis à des personnes capables d'en porter un jugement sain et impartial, j'ai invoqué l'autorité de personnes dont la lumière et le désintéressement sont au-dessus de tout soupçon et dont la sincérité ne saurait être mise en doute. Des paroles d'encouragement et même d'approbation sont tombées de leurs lèvres; mon travail tout abrégé et tout imparfait qu'il puisse être, leur a paru propre à rencontrer les besoins de l'enseignement élémentaire, et de nature à être utile également aux instituteurs et aux élèves. Parmi ces personnes je me permettrai de citer le nom de M. McDonald, le ci-devant rédacteur du Canadien, dont la science et la sincérité ne seront contestées par personne; et ce monsieur a bien voulu m'honorer d'une note d'approbation.

Appuyé d'un tel témoignage, j'ose espérer que mon humble travail rencontrera un accueil bienveillant chez mes compatriotes et surtout parmi les amis de l'éducation.

CHARLES GOSSELIN.

LE REPERTOIRE NATIONAL

OU RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE,

ON peut s'abonner à cette publication chez MM. Fabre et Cie, à la Chambre de lecture de l'Institut Canadien, à l'Hotel du Canada et à l'Hotel de Québec, ou en s'adressant franc de port à MM. Lovell et Gibson, Montréal.—5 nov. qfuis.

NOYÉ devant Longueuil, le 22 octobre TOUSSAINT DEBUC, respectable cultivateur de Longueuil. Les personnes qui retrouveront son corps, voudront bien en donner avis à l'insant à M. Brassard, Curé de Longueuil, ils seront payés de leurs temps et de leurs peines. Les détails suivants pourront aider à le reconnaître:—grandeur 5 pieds et 6 pouces, cheveux châtelains, fausse chemise de flanelle rouge, chemise de coton carré caléon de coton blanc, pantalons d'étoffe grise, veste de drap noir, gilet de drap noir, capot d'étoffe grise, bas de laine grise, bottes noires et col noir. | 2 nov.

A VENDRE

PAR LE SOUSSIGNÉ:—

4000 POCHES de 2 minots de vraie Toile canadienne,

4000 do do do de toile de Forfar do do

6000 do do 1 minot et demie d'Ognaburg, do do

15 balles Couvertes de Makinac, do do

6 do do à Rose et de Bath do do

7 do do à pointes radiculés et chartists do do

5 do do à cheveux, do do

200 doz. Gants de peau d'agneaux blancs, do do

150 do do de daims de Kid avec pelletterie, do do

500 do Mitaine de cuir avec pelletterie, do do

200 Ceintures rouges, do do

Avec un assortiment général de SOIRIE, TOILE et MARCHANDISES DE LAINE.

JEAN BRUNEAU.

19 oct. 1847.

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE POUR CENT sur le Fond Capital de cette Institution a été déclaré ce jour pour le semestre courant, et qu'il sera payable à la maison de Banque, en cette Cité, le ou après MERCREDI, le PREMIER JOUR de DECEMBRE prochain.

Le LIVRE de TRANSFORT sera fermé LUNDI le 8 du courant et ne sera pas ouvert de nouveau avant le premier du mois prochain.

W. GUNN, Assist. Caissier.

Montréal, 2 nov. 1847.

J. D. BERNARD a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 168, basse de L. Beaudry, Ecr.

ENCOURAGEMENT

AUX NOUVEAUX ABONNÉS

DE LA REVUE CANADIENNE

Primes extraordinaires.

20 ALBUMS DONNES POUR RIEN.

A DATER de ce jour, ceux qui s'abonneront à REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL, pour un an et paieront leur abonnement d'avance, SIX PIASTRÉS en souscrivant, recevront comme PRIMES et GRATIS 20 LIVRAISONS DE L'ALBUM formant plus de 600 PAGES de matières littéraires et plus de 60 PAGES de musique. TOUT CELA POUR RIEN, c'est déjà plus que la valeur de l'abonnement. A la veille de l'hiver c'est une excellente occasion de se procurer des lectures agréables et instructives à grand marché; pour SIX PIASTRÉS seulement vous aurez ainsi La Revue Canadienne et l'Album, pour 12 mois et 20 Albums en sus pour rien. (Ecrire franco.)

Montreal, 8 oct., 1847.

AVIS IMPORTANT

HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER

ALA REVUE CANADIENNE

SI VOUS VOULEZ AVOIR

20 ALBUMS POUR RIEN

EN SOUSCRIVANT.

Les Primes d'Abonnement s'en vont grand train. Nous n'avons maintenant que 25 à 30 files complètes. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer à si grand marché des LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES pour l'hiver qui s'avance.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

Pure u du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

Pure u du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des cotisations pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont filés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croiraient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

19 août.

Portrait de Jacques Cartier.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier un lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le sousigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription: 5s.

G. N. GOSSELIN, Agent.

Montréal, 4 nov. 1847.

TERRE A VENDRE.

A VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de fer, contenant 59 arpens, dont 10 en bois de bout. S'adresser à M. Frs. Bénéoit, rue St. Antoine, ou au sousigné aux Tanneries des Rolland.

JOSEPH LETOURNEUX.

Montréal, 23 sept. 1847.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR.

21 RUE ST-VINCENT, MONTREAL.

L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 24, rue St-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Rolland, libraire, où il recevra avec reconnaissance toute impression que l'on voudra bien lui confier, telle que:

Livres, Pamphlets, Catalogues, Billets d'enterrement, Cartes d'adresse, Circulaires, Cheques, Folices d'Assurance, Traités, Cartes de visites, Programmes de spectacle, Annonces de diligence, Connaissances, etc.

Le tout sera exécuté avec goût et célérité. Le soin que M. G. apportera aux ouvrages qui lui seront confiés, lui fait espérer une part d'encouragement qui lui sollicite bien respectueusement.

Tout le matériel de son établissement est neuf. Prix très réduits.

7 septembre, 1847.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraient pensionner en cette ville, trouveront chez Mme ST. JULIEN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

25 oct.

RECEMMENT reçus et à vendre par les soussignés

les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs:—

100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz"

150 do do Havana de meilleur choix

300 boites Cigares ordinaires, 100 par boîte

75 do Tabac Cavendish 16

250 do Honey Dew 5

50 do do do de livre

15 Hay heads tabac en feuille Virginie

50 boites de Pipes

Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac, Pipes de gât, Tabac frisé en papier et autre propre pour un magasin de détails.

Un grand nombre d'articles trop long à détailler.

L. LYONS & CIE.

29 oct.

VERNIS SUPERIEUR.

POUR TUYAUX DE POELES

A vendre par M. PARKER & CIE.

Pharmaciens, 109, rue Notre-Dame, Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste.

29 oct.

AQUEDUC DE MONTREAL.

AVIS PERIODIQUE.

CEUX qui prennent l'EAU de l'AQUEDUC, sont notifiés par les présentes de prendre les précautions nécessaires pour empêcher leurs tuyaux d'être atteints par la gelée durant l'hiver prochain.

La direction de l'Aqueduc ne sera pas responsable des dommages causés aux tuyaux par la gelée et du manque d'eau qui pourrait en résulter.

Toutes personnes qui désirent discontinuer de prendre l'eau de l'Aqueduc le 1er novembre prochain, en donneront avis au bureau de l'Aqueduc d'ici à cette date, autrement elles seront censées continuer pour un autre semestre.

Bureau de l'Aqueduc, 25 oct. 1847.

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité.

CHARLES GAREAU.

29 oct.

A. DESMARAIS,

NOTAIRE, RUE ST. VINCENT.

INFORME les personnes du Haut-Canada, qui auraient quelques affaires à transiger pour achat ou vente de terre ou autres, qu'il s'en trouvera avec des conditions très modérées.

Montréal, 26 oct.

COURS

DE LANGUE FRANCAISE.

EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné à l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité et des environs qu'il commencent ce jour d'ouvrir un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; et se flâte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus, jusqu'à ce jour seront prodités à quiconque les désirera voir.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, ou la maison de Pension de Mde GIBOUX, coin des rues ST. PAUL et ST. GABRIEL, où il se trouvera chaque jour de 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M.

M. L. Soussigné son cours à domicile, aux Dames et jaxx Demoiselles qui voudront bien l'honorer de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux messieurs, ils suivront le Cours chez MADAME GIBOUX.

GHS. H. LASSISERAYE.

Montréal, 30 juin, 1847.

ECOLE.

DE Medecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERNIER D'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront d'aujourd'hui en français, comme suit:

L'Anatomie.....DR. BIBAUD.

Les Accouchements.....ARNOLDI.

La Pratique de la Médecine.....BADGLEY.

La Chirurgie.....MONRO.

La Matière méd. et la thérapeutique.....J.E. CODERRE.

La Chimie.....SUTHERLAND.

L'Institut de médecine ou physiologie.....PELTIER.

La médecine légale.....BOYER.

La Chimie Médicale.....BADGLEY.

La Clinique Chirurgicale.....ARNOLDI.

N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours à cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Annus Medicus," à ce collège.

WILLIAM SUTHERLAND, M. D.

22 sept. 1847.

PRÉCAUTIONS

CONTRE LES MALARIES.

LORSQU'UNE épidémie s'annonce, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que l'organisation ne résiste pas toujours solidement sous l'attaque, elle cherche à la repousser, et le concours du moral, la calme, la sécurité, le courage, l'énergie sont éminemment utiles. On en a vu, vivant au milieu de foyers pestilentiels, éviter la contagion, au moyen de sociétés aimables, en usant des vins, de la bière et des spiritueux jusqu'à la dose ordinaire pour exciter la gaieté. On recommande donc la sérénité de l'esprit, la propreté du corps, une nourriture substantielle, et pour donner du ton à l'estomac l'aile et le porter.... On trouvera d'excellent porter à la

BRASSERIE PIGEON.

9 juillet.

MARCHANDISES NOUVELLES.

Arrivages du Printemps

Le Soussigné reçoit par les Vaisseaux Mahaica, Caladonia, Albion, Erromanga, Britannia, Cœur de Lion, Anne, Aqua Marina, John Bull, Flora Muir, Great Britain, Montezuma, Cambria et Ottawa, un assortiment Général en Soiries, Cotonnages, Lainages, Toiles, &c. &c.

JEAN BRUNEAU.

No. 140 Rue notre Dame.

No. 7 Rue St. Joseph.

Montréal 17 Ma 1847.

LE REPERTOIRE NATIONAL

OU RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître.

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches, et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples ébauches, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légers nuages.

Grand nombre de ses essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'hommes au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent enfoncés dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'ont le mérite de retirer de l'oubli, comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite sous le rapport littéraire et sous le rapport national, le REPERTOIRE aurait aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous ses jeunes gens à travailler avec énergie à éclipser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens, c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'ils auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le REPERTOIRE NATIONAL, qui pourra être continué d'époque en époque par les amis de leurs pays, ils travailleront d'avantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le REPERTOIRE NATIONAL formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 384 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le REPERTOIRE, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues. Le prix sera de QUATRE PIASTRES pour l'ouvrage ou dix chelins par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

J. HUSTON,

Membre de l'Institut Canadien.

MANUELS DE TEMPERANCE.

MESSEURS les Curés et les Instituteurs sont priés de venir qu'ils peuvent procurer maintenant à la Librairie Canadienne de R. FABRE & CIE des MANUELS DE LA TEMPERANCE reliés, pour l'usage des écoles.

Prix : 1s. 3d. chaque.

17 sept.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC.

Office avec L. S. MARTIN, No. 6. RUE ST. LAURENT.

6 juillet, 1847.

DR. MACDONNELL,

A Déménagé de la rue Craig, Au No. 53 Grande Rue Saint Jacques.

DOMESTIQUE DEMANDEE.

On a besoin dans une famille de cette ville d'une personne bien recommandée. Il faut qu'elle sache faire la cuisine. S'adresser au bureau de la Revue Canadienne.—8 oct. 1847.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux saluaires des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig.

Wm. McDONALD.

1er juin.

AVIS.

LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St Sulpice et du Lac des Deux Montagnes sont avertis.

1. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance 3e. Vict. ch. XXX (8 juin 1840) pour le paiement des arrérages de LODS ET VENTES étant expiré le 8 courant, les dits Lods et Ventes sont maintenant exigibles.

2. Que les taux de Commutation fixés par la dite Ordonnance pour les sept années à courir depuis le 8 juin 1847 au 8 juin 1854, seront comme suit :

Au lieu d'un Vingtième..... UN DIXIÈME. " d'un Seizième..... UN QUATORZIÈME. " d'un Douzième..... UN DIXIÈME.

Aucun Censitaire ne peut demander la Commutation avant d'avoir liquidé les arrérages sur les terrains qu'il veut commuer.

Toute commutation qui ne s'élève pas à £100, est payable comptant ; celle montant à £100 et au-dessus, peut, à la volonté du Censitaire, rester sur le terrain, à rente foncière rachetable.

Tout nouvel acquéreur qui se présentera pour commuer dans les 20 jours après son acquisition, obtiendra remise de ses propres lods, en payant comptant le montant de la commutation ; mais le terme de 20 jours est de rigueur, et ceux qui négligeront de se présenter dans ce temps, auront, en sus de la commutation, à payer les lods et ventes.

JOSEPH COMTE, Procureur.

Montréal, 9 juin 1847.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS

Le soussigné a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les suivants :

Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole. 2 vols.

Œuvres complètes de C. Delavigne 3 vols. 8o.

Histoire de France depuis le 18 Brumaire, jusqu'à la paix de Tilsit, par M. Bignon.

La Dame de Monsoreau, par Alex. Dumas.

Le Juf Errant, par Eugène Sue.

Les nuits du père La Chaise, par Léon Gozlan.

Clothilde, par A. Karr.

Souvenirs d'un enfant du peuple, par M. Masson.

Pèlerinage d'une Jeune Fille, du canton d'Unterwalden à Jérusalem.

Jane La Pale, par H. de Balzac.

Les Petits Emigrés, par Madame de Genlis.

Les Réprouvés et les Elus, par Emile Souvestre.

Le Boudoir et la Mansarde, Dom Giguada.

Au jour le jour, par F. Soulié et beaucoup d'autres ouvrages français par les auteurs les plus populaires.

JOHN McCOY,

7 sept. 1847.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

LA SOCIÉTÉ offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves.

A. MONTREUIL, Secrétaire

17 août.

COMMIS DEMANDÉ.

On a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie du DR. MOREAU & CIE, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la "Revue Canadienne." 17 sept.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE.

UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la lèvre supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du soussigné, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de l'Eglise, en haut dans la grande cote sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi. Celui qui la trouvera ou en entendra parler voudra bien en donner des informations au soussigné à Terrebonne et il sera généreusement récompensé.

PIERRE-MARIE LIMOGES.

Terrebonne, 21 sept. 1847.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE.

UNE Demoiselle, qui touche parfaitement l'ORGUE, dont les talents et la capacité sont incontestables sous ce rapport, et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permanente en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. On aura tous les renseignements qu'on puisse désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne.—7 septembre 1847.

LECONS DE PIANO.

Mlle ELIZABETH JUSSEM

On offre ses services aux familles qui désireraient voir quelqu'un de leurs recevoir des leçons privées pour apprendre à toucher le piano. Elève de M. Labelle, pianiste dont les capacités n'ont pas besoin de recommandation. Mlle E. a espéré partager une part de l'encouragement que le public accorde si libéralement aux professeurs du bel art.

Elle donnera des LECONS à domicile ou bien chez elle, rue STE. MARIE, faubourg QUEBEC, vis-à-vis l'Eglise Molson, où l'on pourra connaître les conditions. 7 septembre 1847.

L'ORIENT,

OU

Voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte, en Turquie et en Grèce.

PAR M. LEON GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec. CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de 1000 pages est maintenant prêt, et sera livré immédiatement aux souscripteurs à domicile. Deux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions ; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie vu qu'il n'en a été frappé qu'un très petit nombre d'exemplaires au delà de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 5 Octobre, 1847.



A L'ENSEIGNE DU CASTOR,

122, Rue Saint Paul, Montréal

HABILLEZ-VOUS A GRAND MARCHÉ POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER.

Marchandises d'Automne et d'Hiver, Hardes Faites.

M. L. PLAMONDON

Libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il annonce qu'il reçoit maintenant et qu'il recevra par les premiers arrivages d'outre-mer un assortiment très considérable de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER et aussi de HARDES FAITES. L'expérience lui ayant appris ce qui convient à notre climat et à nos saisons, et les étoffes que le public préfère, il se flatte que l'on trouvera son choix d'effets et de Hardes supérieur à aucun en cette ville.

M. L. P. OFFRE EN VENTES A DES PRIX R. DUIES :

Table listing various clothing items and their prices, such as '500 surtouts d'Étoffes grises de 12 6 à 13 9', '350 paires de culottes de Drap pilot 5 0 à 7 6', etc.

M. L. P. ayant à son service des Tailleurs habiles, sera toujours au courant des modes nouvelles. Les ouvrages sont garantis.

L'assortiment d'Étoffes de laine pour l'Automne et l'Hyver, les draps, casimires, doeskins, etc. etc. sont bien dignes d'une visite et qu'on n'oublie pas ce qu'est toujours

15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS.

POINT DE SECOND PRIX.

LIBRAIRIE & PAPETERIE.

GRANDE RUE ST. JACQUES,

A CÔTÉ DE LA HALLE MÉDICALE DE M. URQUHART.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a acquis à bonne composition, le grand et magnifique assortiment de MM. ARMOUR & RAMSAY, qu'il a transporté à l'endroit ci-dessus indiqué, où il espère par la modération de ses prix et son attention aux affaires mériter la continuation de la faveur publique si longtemps et si libéralement accordée à ses prédécesseurs. Par les premiers arrivages il attend une addition considérable à son assortiment d'ouvrages anglais dans toutes les branches de la littérature et des sciences, et de Papeterie de goût et ordinaire, avec toutes les nouveautés des derniers mois.

Le soussigné reçoit chaque semaine de New-York, Boston et Philadelphie, des copies de tous les livres nouveaux qui paraissent, et il reçoit de même par le steamer de Liverpool chaque mois, tous les ouvrages publiés dans la Grande Bretagne. Ceux qui désirent faire venir des ouvrages d'Europe et des États-Unis, ne sauront trouver de meilleur occasion.

Le soussigné a pris des arrangements pour faire exécuter promptement et à bon marché tous les ordres qu'on voudrait bien lui confier pour impressions, reliure, lithographies, gravures sur cuivre et acier, et cadres de tableau.

Les commandes pour des LIVRES ET OUVRAGES AMÉRICAINS sont expédiées chaque SEMAINE, et celles pour des LIVRES, &c. D'ANGLETERRE par chaque STEAMER.

JOHN McCOY.

7 septembre, 1847.

COLLEGE JOLIETTE.

CE BEL ÉTABLISSEMENT fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit :

1ÈRE ANNÉE.

Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et cours religieux. Premières notions de Géographie. Histoire ancienne. (en anglais).

2ÈME ANNÉE.

Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre et Géométrie et de dessin linéaire. Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues.

3ÈME ANNÉE.

Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique. Etude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

4ÈME ANNÉE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

5ÈME ANNÉE.

Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports ; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture ; et des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précèdera les vacances.

La rentrée des élèves est fixée au 8 septembre prochain.

CONDITIONS :

Enseignement et logement \$12 par an, payable d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur.

REV. F. I. LAHAYE, Sous-Directeur.

M. E. CHAMPAGNEUR, M. N.

M. A. FAYARD, M. A.

M. L. CHRETIEN, Catéchiste prof.

M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

20 août.

BOTTES ET SOULIERS.

Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier.

IT. CADOTTE.

3 août.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent, a été transporté à côté de la place de la Douane, nouvelle bâtisse d'Adow.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON :

Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, H. Mulbolland, J. H. Holtou, John Tully, Damase Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PER CENT sur tous les Dépôts. LES DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, à que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque

JOHN COLLINS,

Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'États Hotel. Montréal, 7 mai, 1847.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITE DE MONTRÉAL.

EXTRAIT.

1er avril 1847.

BALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état.....£29350 3 9

31 juillet.

Montant déposés depuis le 1er

avril à cette date.....£41447 18 6

do retiré do21110 13 6

Augmentation depuis le 1er avril.....£20067 5 0

Balace du aux dépositaires ce jour.....£49417 8 9

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,

Cassier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'États Hotel. 31 juillet, 1847.

PONT DE ST. EUSTACHE.

LES Soussignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit soumis des plans et devis pour la construction du dit pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilège. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'Inspection de poste.

L. M. LEPROHON,

J. A. BERTHELOT.

Montréal, 10 août 1847.

ROMUALD TRUDEAU,

APOTHCIAIRE.

A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Paul au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.—18 mai

PIANO A VENDRE.

UNE personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise, valent £50 n'ayant que deux ans d'usage. L'instrument sera garanti de lere qualité, et restant d'accord 12 mois de mai—25 mai.

Le soussigné reçoit maintenant son assortiment régulier de

QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES. Par les vaisseaux Ann, Safegua, 1, Mahaica, Chajman, Montezuma, et autres.

Il recevra aussi quelques Poèles de patron nouveaux, Grilles, Ceudriers et Chenets.

1er juin.

JAMES FOX,

No. 20, Rue St. Sacrement.

AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire, Seigneurie Debartzch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneural.

21 mai.

E. S. DE ROTTERMUND

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chajman, Aqua Marine, etc. etc.

Fer anglais assorti, Banke Best Feuillard, Boîtes de Boues, Bêches Pelles &c &c.

De plus, un assortiment de Quincaillerie et Cotellerie. Les Marchands de la compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment vu qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre à des conditions faciles.

18 juin.

W. F. LESTE,

No. 81 Rue St. Paul, et

70 Coin de la Place Jacques Cartier.

TERRE A VENDRE.

On offre en vente une magnifique Terre de 100 arpens, située à St. Isidore.

S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE.

St. Isidore, 9 juillet, 1847.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue St. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

—AUSI.— Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr.

CHARLES GAREAU,

Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17